

21  
SEPT.  
2023

SÉMINAIRE DE RECHERCHE

## DROIT DU NUMÉRIQUE, ADMINISTRATION DE LA PREUVE ET RENSEIGNEMENT

- 14H00 **Accueil**  
**Allocution d'ouverture**  
Fabrice GARTNER, Doyen de la Faculté de droit de Nancy, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE
- 14H10 **Présentation des séminaires de la Chaire Régulation des plateformes numériques et souveraineté**  
Olivier CACHARD, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine / IFG  
Christophe FARDET, Administrateur provisoire de l'IRENEE, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE  
Maximilien LANNA, Professeur junior de droit public, Université de Lorraine / IRENEE

### LE NUMÉRIQUE, NOUVEAU VECTEUR DE L'ADMINISTRATION DE LA PREUVE EN MATIÈRE PÉNALE

Grand témoin - Myriam QUÉMÉNER, Magistrat détaché à l'ANS, Docteur en droit

- 14H30 **Les fichiers pénaux de l'Union européenne**  
Alice MORNET, Maître de Conférences, Université d'Avignon / LBNC
- 14H50 **Nouvelles techniques d'enquête et droits et libertés fondamentaux**  
Rym FASSI-FIHRI, Maître de Conférences, Université de Limoges / OMIJ
- 15H10 Débats  
15H30 Pause

Chaire  
**RPNS**  
Régulation des plateformes  
numériques et souveraineté



- 15H45 **L'autodétermination informationnelle à l'épreuve des évolutions technologiques**  
Pierre BORDAIS, Maître de Conférences, Université de Bourgogne / CID
- 16H05 **Protection des données personnelles et renseignement : vers la construction d'un droit à la protection des données personnelles du renseignement**  
Noémie VÉRON, Maître de Conférences, Université de Lille / CERAPS
- 16H25 **Le droit à l'épreuve de la vidéosurveillance augmentée dans le cadre des JO de Paris 2024**  
Cas pratique présenté par les étudiants de l'association du Master I Droit public de Nancy
- 16H45 Débats
- 17H10 **Propos conclusifs**  
Catherine MÉNABÉ, Maître de conférences HDR, Directrice de la mention Droit pénal, Université de Lorraine / IFG

AMPHI AR06 - FACULTÉ DE DROIT DE NANCY  
INFORMATIONS ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE (GRATUITE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](https://irenee.univ-lorraine.fr)



Réseau WIFI : eduroam / Identifiant : s.irenee@invites / Mot de passe : Vzkmzy33



SÉMINAIRE DE RECHERCHE

# DROIT DU NUMÉRIQUE, ADMINISTRATION DE LA PREUVE ET RENSEIGNEMENT

AMPHI AR06 - FACULTÉ DE DROIT DE NANCY

Le recours au numérique a profondément modifié le travail des enquêteurs. Ceux-ci doivent désormais composer avec de nouveaux outils et de nouvelles méthodes, permettant en apparence de faciliter leur travail en matière d'enquête.

La dématérialisation des investigations n'est pourtant pas sans soulever un certain nombre de problématiques juridiques. Les données recueillies lors des actes d'enquêtes sont souvent éparpillées ou cloisonnées, ce qui rend difficile leur interprétation et leur exploitation. La diversité des supports à analyser ainsi que le défaut de standardisation des informations soulèvent également un certain nombre de questions pour les enquêteurs.

Le premier évènement de la Chaire Régulation des plateformes numériques et souveraineté entend proposer une analyse croisée de ces problématiques, entre droit privé et droit public. Si les enjeux relatifs au recueil et à l'administration de la preuve numérique occupent une place déterminante, ils soulèvent également la question de la place des individus face aux nouvelles techniques d'enquête. Ces dernières contribuent en effet à réinterroger la notion de donnée à caractère personnel et à travers elle, le spectre de l'autodétermination informationnelle des individus.

Nous tenterons également, au cours de cette journée d'étude, d'interroger plus généralement les mutations subies par le droit du renseignement sous l'impulsion du numérique. De récentes décisions ont en effet montré que le recours aux données en la matière était source de tensions, révélatrices de la crainte de voir émerger une société dite de surveillance ainsi que du nécessaire équilibre à trouver en matière de contrôle des techniques de renseignement.



SÉMINAIRE DE RECHERCHE

# DROIT DU NUMÉRIQUE, ADMINISTRATION DE LA PREUVE ET RENSEIGNEMENT

Chaire  
**RPNS**  
Régulation des plateformes  
numériques et souveraineté



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION (OBLIGATOIRE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](http://IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR)  
CONTACT : [IRENEE-CONTACT@UNIV-LORRAINE.FR](mailto:IRENEE-CONTACT@UNIV-LORRAINE.FR)

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE MAXIMILIEN LANNA,  
PROFESSEUR JUNIOR DE DROIT PUBLIC, UNIVERSITÉ DE LORRAINE/IRENEE  
AMPHI AR06 - FACULTÉ DE DROIT DE NANCY  
INFORMATIONS ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE (GRATUITE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](http://IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR)

